



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE

FOCUS DÉCEMBRE 2024 N°45

Pays-Bas

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE
COOPÉRATION AVEC LA FRANCE



Chiffres clés

PIB

1,03 milliard d'euros (2023)

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

0,2 % (2023)

POPULATION

18 millions (2024)

INVESTISSEMENTS R&D

22 milliards d'euros (2022), 2,3 % PIB (2022)

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

801 500 (2023-2024)¹ dont 16 % d'internationaux

TAUX DE CHÔMAGE

3,5 % (2023)

Dates importantes

1568-1648

Guerre de Quatre-Vingts Ans contre la monarchie espagnole

1575

Fondation de l'Université de Leiden

1575-1675

« Siècle d'or » : rayonnement des sciences, du commerce et des arts

1588

Déclaration des Provinces-Unies, début de l'État néerlandais

1806-1814

Les Pays-Bas deviennent un État vassal de l'Empire français, puis sont annexés

1815

Naissance du Royaume des Pays-Bas avec le Roi Guillaume 1^{er}

1830

Révolution du peuple belge contre l'autorité néerlandaise de La Haye

1891

Fondation de la société Philips et développement de la région d'Eindhoven

1944

Fondation de l'Union du Benelux

1945

Déclaration d'indépendance de l'Indonésie, déclin de l'empire colonial des Pays-Bas

1949

Les Pays-Bas deviennent membres de l'OTAN

1951

Les Pays-Bas sont l'un des fondateurs de la Communauté européenne

1975

Indépendance du Suriname, dernière grande colonie des Pays-Bas

1992

Traité de Maastricht

1999

Les Pays-Bas signent le processus de Bologne

1. Nuffic, 2023-2024

Avant-propos

◆ Dans un contexte géopolitique de plus en plus instable et préoccupant, il est impératif de continuer à investir dans l'éducation, l'un des piliers essentiels de notre société. Former les nouvelles générations permet à nos jeunes de s'ouvrir au monde, de se développer tant sur le plan personnel qu'intellectuel, de transmettre les valeurs européennes et de les préparer à devenir des citoyens responsables.

L'internationalisation des parcours d'enseignement supérieur représente un enjeu majeur qui doit être pleinement intégré aux cursus universitaires. En tant que nations parmi les plus innovantes, et avec des universités classées parmi les meilleures au monde, la France et les Pays-Bas entretiennent un partenariat historique et privilégié. Ces dernières années, nos deux pays ont considérablement renforcé leurs relations universitaires et scientifiques, en particulier grâce à la visite d'État du Président Macron aux Pays-Bas en 2023, qui a donné un nouvel élan à cette coopération.

Sur le plan scientifique, les collaborations entre nos équipes de recherche sont nombreuses, marquées par une mobilité dense et régulière, couvrant un large éventail de disciplines. Des accords-cadres entre des centres de recherche majeurs tels que l'INRIA, le CEA, l'IFREMER, l'INRAE et l'INSERM et leurs équivalents néerlandais témoignent de la solidité de nos relations. De plus en plus d'étudiants néerlandais choisissent la France pour leurs études, bien que ce nombre, notamment en matière de mobilité diplômante, puisse encore croître dans les années à venir. La saturation des infrastructures d'accueil des étudiants internationaux aux Pays-Bas, qui conduira bientôt à l'adoption d'une nouvelle loi encadrant les flux d'étudiants entrants, offre une opportunité unique de promouvoir la mobilité sortante. Il est d'ailleurs encourageant que le ministère néerlandais ait désigné la France comme un pays

prioritaire dans cette démarche, signe d'une coopération précieuse et inédite. Je tiens à souligner les excellentes relations entre Campus France et Nuffic, qui ont permis la signature d'un plan stratégique visant à accueillir un nombre croissant d'étudiants néerlandais pour des mobilités diplômantes en France.

Dans le cadre des transitions numérique et écologique, notre Ambassade a initié plusieurs programmes bilatéraux, tels que la *TU Delft-France Initiative*, qui finance des projets ambitieux de recherche dans le domaine de l'aviation durable, la bourse *France Excellence Quantum*, qui encourage la mobilité des étudiants et jeunes chercheurs, et le *Pacte pour l'innovation et la croissance durable*, réunissant acteurs publics et privés pour apporter des solutions novatrices aux transitions majeures de demain.

En tant que moteurs de l'Union européenne, la France et les Pays-Bas jouent un rôle clé dans l'intégration et le renforcement d'un espace européen de l'éducation plus résilient et compétitif, condition essentielle à l'émergence d'une souveraineté technologique européenne.

J'espère que cette publication vous permettra de mieux appréhender le paysage de l'enseignement supérieur aux Pays-Bas et vous inspirera à coopérer avec nous pour promouvoir l'excellence française. Je me réjouis des prochaines rencontres entre les acteurs de l'enseignement supérieur lors de la journée pays du 3 avril 2025 à Paris.



FRANÇOIS ALABRUNE

Ambassadeur de France aux Pays-Bas

Introduction

histoire académique et scientifique des Pays-Bas débute bien avant la déclaration d'indépendance des Provinces-Unies en 1581. Dès 1575, Guillaume d'Orange fonda l'université de Leiden première institution universitaire néerlandaise, marquant ainsi le début d'une tradition scientifique et académique séculaire. Depuis cette époque, les Pays-Bas ont vu émerger des figures intellectuelles et scientifiques majeures, telles que Érasme, Spinoza, Huygens et Van Leeuwenhoek, et ont joué un rôle pionnier dans de nombreuses disciplines scientifiques.

Aujourd'hui, les Pays-Bas occupent une place de premier plan sur la scène internationale de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le pays s'engage activement dans le processus de Bologne et au sein du Conseil européen de la recherche, tout en participant à 21 alliances d'universités européennes, dont 13 avec des partenaires français. Le modèle de la « triple hélice », intégrant les mondes académique, économique et gouvernemental, est profondément ancré dans la culture néerlandaise, favorisant ainsi la valorisation et le transfert des connaissances issues des universités vers le secteur industriel.

Des régions comme Brainport Eindhoven, ainsi que les écosystèmes scientifiques et technologiques de Delft, Groningen, Rotterdam et Amsterdam, incarnent l'excellence des Pays-Bas dans les domaines de la science, de la santé, de l'innovation et de la technologie. Le dynamisme du pays en recherche et développement se reflète également dans l'engagement actif de leaders industriels tels qu'ASML, Philips, DSM, ainsi que d'une multitude de start-ups innovantes dans les secteurs de la technologie, de l'agroalimentaire et de la santé. En outre, l'innovation portée par de nombreuses entreprises situées dans le port de Rotterdam confirme la vitalité de l'économie néerlandaise.

Compte tenu de sa taille et de sa population en constante augmentation, les Pays-Bas font face à des défis socio-économiques liés à la saturation de leurs infrastructures, notamment dans les domaines de l'électricité et du logement, ainsi qu'à une pénurie de main-d'œuvre (avec 110 offres d'emploi pour 100 personnes). Cette pénurie touche particulièrement les secteurs de l'ingénierie, des soins de santé et de l'éducation, et contraste avec le discours et certaines des mesures envisagées par le gouvernement dirigé par le Premier ministre Dick Schoof, notamment concernant la nouvelle loi sur l'accueil des étudiants internationaux.

Les autorités néerlandaises doivent relever ces défis dans un climat politique de plus en plus polarisé. Par ailleurs, les réductions dans le financement public de l'enseignement supérieur et de la recherche contraignent les acteurs du secteur à faire des choix difficiles. Néanmoins, les acteurs de l'ESR et de l'innovation continuent de souligner l'importance d'une coopération européenne renforcée et cohérente pour garantir la souveraineté technologique de l'Europe. Dans ce contexte, ils considèrent essentiel d'intensifier le recours aux financements et au soutien du secteur privé, tout en développant des partenariats public-privé.

Ce Focus dresse un état des lieux de l'internationalisation de l'enseignement supérieur néerlandais ainsi que des mobilités et de la coopération avec la France pour les étudiants et les chercheurs.



Rotterdam et le pont Érasme.

L'enseignement supérieur et la recherche aux Pays-Bas

Les Pays-Bas sont un acteur de premier plan à l'échelle mondiale dans les secteurs académiques et scientifiques, comme en attestent leurs performances remarquables dans tous les classements internationaux.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NÉERLANDAIS

En 2023-2024, les Pays-Bas comptaient 801 500 étudiants toutes nationalités confondues, sur une population totale de 17,96 millions d'habitants, soit environ 4,4 % de la population.² Les établissements d'enseignement supérieur s'attendent à voir le nombre d'étudiants se stabiliser ou diminuer en raison du déclin démographique général et des mesures visant à limiter l'accueil d'étudiants internationaux.

L'enseignement supérieur néerlandais se divise en deux grands types d'institutions : les universités de recherche, avec 341 800 étudiants (42 % du total), et les universités de sciences appliquées (*hogescholen*) qui comptent 459 700 étudiants (soit 57 %).

1. Les universités de recherche :

14 établissements proposent des programmes principalement théoriques et orientés vers la recherche, couvrant un large éventail de disciplines telles que les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences exactes et la médecine. De plus, **7 centres hospitaliers universitaires** affiliés à ces universités enrichissent également le paysage académique. Les diplômes qui y sont décernés incluent le bachelor, le master et le doctorat.

En 2024, les universités de recherche néerlandaises figurent toutes parmi les 250 meilleures au monde selon les classements de Shanghai, du Times Higher Education (THE), et de Leiden³. Elles se distinguent tout particulièrement dans des domaines tels que **la médecine, l'agroalimentaire,**

l'eau, les technologies de pointe, l'énergie, les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales. Cette reconnaissance mondiale contribue fortement à l'attrait croissant des Pays-Bas pour les étudiants et chercheurs internationaux. De plus, la diversité des programmes proposés en anglais à tous les niveaux académiques et dans toutes les disciplines, combinée à des frais d'inscription modérés, renforce l'attractivité du pays comme destination d'études.

Ces universités se répartissent en différentes catégories : les **universités de technologie** (TU Delft, TU Eindhoven, TU Twente), les **universités de sciences de la terre et de la vie** (Wageningen), et les **grandes universités polyvalentes** (Université d'Utrecht, d'Amsterdam, de Leiden, entre autres). Les Pays-Bas ont adopté le système Bachelor-Master dès l'année scolaire 2002-2003. Un programme de licence dure généralement 3 ans (Bac +3), suivi d'un an pour la plupart des programmes de master.

Pour les masters recherche, qui préparent à un doctorat, les programmes s'étendent sur 2 ans. La durée relativement courte des masters aux Pays-Bas permet aux étudiants de débiter un autre programme dans un domaine différent ou de continuer leurs études à l'étranger.

2. Les universités de sciences appliquées (*hogescholen*) : ces établissements sont davantage orientés vers des études professionnelles, axées sur la pratique, et préparent les étudiants à des carrières spécifiques. Elles délivrent principalement des diplômes de **bachelor** mais proposent également des programmes de **master** dans certaines disciplines. Elles emploient plus de 48 000 personnes (à temps partiel et à temps plein), avec 433 000 étudiants en bachelor et 12 000 étudiants en master. L'Association néerlandaise des universités de sciences appliquées regroupe les 36 universités néerlandaises financées par l'État.

2. Données Ministère de l'Éducation, de la culture et de la science : <https://www.ocwincijfers.nl/sectoren/hoger-onderwijs/kengetallen-wetenschappelijk-onderwijs/studenten/prognose-aantal-studenten-wo>

3. Les classements produits par le Centre d'étude des sciences et technologies (CWTS) de l'université de Leiden sont basés sur des indicateurs bibliométriques, concernant l'impact scientifique, la collaboration, le *open access* et la parité.

LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- ◆ **OCW : Le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences** supervise tous les établissements d'enseignement supérieur aux Pays-Bas et applique l'agenda stratégique pour l'enseignement supérieur et la recherche (Kennissagenda 2019-2024). Les universités mettent en œuvre ces orientations. Le système universitaire des *hogescholen* est décentralisé depuis 1992, offrant une grande autonomie dans l'organisation interne et les programmes d'études. Le ministère OCW verse les crédits en une seule fois aux universités, qui peuvent les dépenser selon leurs propres besoins.
 - ◆ **EZ : Le ministère des Affaires économiques** est responsable de l'innovation et du transfert des connaissances. Il collabore avec les centres de recherche appliquée (réseau TO2) et gère le Fonds national de croissance.
 - ◆ **DUO : Dienst Uitvoering Onderwijs**, organisme du ministère OCW responsable pour la gestion des prêts étudiants et la reconnaissance des diplômés étrangers.
 - ◆ **NWO : L'organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijke Onderzoek)** finance et promeut la recherche. C'est une agence de recherche, une agence de moyens et une agence de programme. Elle joue un rôle important en stimulant l'innovation et en facilitant les collaborations entre universités, institutions de recherche, et le secteur privé, avec une attention particulière aux défis sociétaux.
 - ◆ **Nuffic** : Depuis 70 ans, sous la tutelle des ministères OCW et des Affaires étrangères (BZ), Nuffic soutient l'internationalisation de l'éducation à tous les niveaux d'études. Partenaire privilégié de Campus France et d'Erasmus+, il encourage également la mobilité sortante.
 - ◆ **Universiteiten van Nederland [Universités des Pays-Bas] et Vereniging Hogescholen [Association des universités de sciences appliquées]** défendent les intérêts des universités de recherche et de sciences appliquées tant au niveau national qu'international.
- ◆ **Le réseau TO2** comprend cinq grands instituts de recherche appliquée :
 1. **TNO** : Organisation néerlandaise pour la recherche appliquée en sciences naturelles.
 2. **DELTA** : l'Institut national de recherche développe des solutions innovantes dans le domaine de l'eau et du sous-sol.
 3. **Wageningen Research** : instituts de recherche à l'université de Wageningen spécialisés sur l'alimentation, les sciences de la vie, l'élevage, l'environnement et la recherche marine.
 4. **Marin** : Institut d'excellence pour la recherche maritime.
 5. **NLR** : Centre national de recherche dédié à l'innovation dans le domaine aérospatial.
 - ◆ **Le CWI (Centrum Wiskunde & Informatica, ou Centre de Mathématiques et d'Informatique)** est l'institut national néerlandais dédié à la recherche en mathématiques et en informatique.
 - ◆ **Pôles pour l'innovation Brainport** à Eindhoven : région technologique, centrée autour de la ville d'Eindhoven, reconnue pour son écosystème d'innovation, ses entreprises high-tech et ses collaborations en recherche et développement.
 - ◆ **Techleap** : organisation néerlandaise soutenant la croissance des startups technologiques aux Pays-Bas en facilitant l'accès à des ressources telles que le financement, les talents et les réseaux internationaux.



Binnenhof à la Haye, centre gouvernemental du pays.



Campus de la TU Delft ©TU Delft.

LA RECHERCHE AUX PAYS-BAS

En 2022, **les Pays-Bas ont consacré 22 milliards d'euros à la recherche et développement, représentant 2,3 % du PIB.**

L'industrie a contribué à hauteur de 58 % de tous les investissements en R&D, suivie par les financements publics nationaux (28 %) et les financements européens et internationaux (10 %). La recherche est principalement effectuée dans les entreprises. Sept grandes entreprises dominent les dépenses en R&D : ASML, Philips, Akzonobel, Shell, DSM (chimie, alimentation) et Unilever. Le pays accueille également quelques grandes multinationales, telles qu'Airbus, Thales, Air Liquide, Total et Capgemini. En dehors de l'industrie, les universités, les centres de recherche, les 7 centres hospitaliers universitaires jouent un rôle crucial dans la production scientifique aux Pays-Bas.⁴

La productivité des chercheurs néerlandais est parmi l'une des plus élevées au monde.

En 2021, aux Pays-Bas, 100 chercheurs publics (ETP) ont publié 170 articles scientifiques, un chiffre comparable à celui de la Suisse ou de la Suède et supérieur à ceux de la Chine, de l'Allemagne ou encore de la France. De plus, 68 % de toutes les publications scientifiques aux Pays-Bas sont réalisées en collaboration avec des partenaires internationaux. Avec un indice d'impact de 1.29 des publications, les Pays-Bas se classent parmi les meilleurs pays, juste après la Suisse, le Royaume-Uni et Singapour.⁵

Le gouvernement a identifié **neuf secteurs économiques prioritaires** devant recevoir des investissements significatifs : l'horticulture, l'agroalimentaire, l'eau et les sciences maritimes, les sciences de la vie et la santé, la chimie,

la haute technologie, l'énergie, la logistique et l'industrie créative. Il vise à améliorer l'enseignement au sein de ces disciplines, simplifier les rouages économiques en éliminant les obstacles au commerce, renforcer les infrastructures majeures, et faciliter l'emploi des chercheurs. Les Pays-Bas ont renouvelé leur intérêt pour l'énergie nucléaire et investissent dans la construction de quatre centrales nucléaires de diverses tailles, à hauteur de 9,5 milliards d'euros d'ici 2035.

Pour la période 2018-2021, **la France était le 5^e partenaire scientifique des Pays-Bas** après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, avec 19 620 projets de coopération et 23 343 co-publications. Les sciences physiques, les sciences humaines, les sciences agro-alimentaires et les sciences et techniques figurent parmi les domaines d'études les plus importants entre les deux pays. De nombreuses coopérations existent avec les principaux organismes de recherche français, comme le CNRS, l'INRIA, l'INRAE, l'INSERM, l'IFREMER et le CEA.

Le nouveau gouvernement du Premier ministre Schoof, installé en juillet 2024, a annoncé d'importantes coupes budgétaires impactant fortement les universités et le paysage de la recherche et de l'innovation néerlandais, notamment dans les secteurs de la transition énergétique, les technologies avancées, les transports, la santé, l'agritech et le numérique. Sur l'ensemble du budget de l'ESR, des réductions budgétaires à hauteur de 430 millions d'euros en 2025, atteignant structurellement 1,9 milliard d'euros par an à partir de 2028, sont prévues.

4. Données Rathenau Instituut : <https://www.rathenau.nl/nl/wetenschap-cijfers/geld/wat-geeft-nederland-uit-aan-rd/rd-uitgaven-nederland-naar-financieringsbron>

5. Données du Ministère de l'Éducation, de la culture et de la science : <https://www.ocwincijfers.nl/sectoren/wetenschap/publicaties/wetenschappelijke-productiviteit>

L'internationalisation et les mobilités étudiantes

Les Pays-Bas sont parmi les premiers pays d'accueil d'étudiants internationaux dans le monde, principalement d'étudiants européens. L'internationalisation s'est largement développée au cours de la dernière décennie, notamment au sein des universités de recherche, mais pourrait être remise en cause par la nouvelle législation.

FORTE INTERNATIONALISATION ET NOUVELLE LÉGISLATION

En 2023, on comptait **128 000 étudiants internationaux inscrits aux Pays-Bas**, un nombre qui a plus que doublé en dix ans (+128 % par rapport à 2013)⁶. Les étudiants internationaux représentent 16 % de la population étudiante totale du pays, mais **plus d'un quart au niveau Master** (27 % des inscrits sont des internationaux), contre 14 % au niveau Bachelor.

Depuis 2016, plus de 60 % des programmes universitaires sont entièrement dispensés en anglais. Parmi les 1 200 programmes de master, 70 % sont en anglais, correspondant à plus de la moitié des inscriptions à ce niveau dans les universités néerlandaises. L'anglais est également présent dans les 435 programmes de bachelor, avec plus de 20 % des étudiants suivant leurs cours en anglais. La proportion des étudiants internationaux dans les programmes de bachelor a augmenté de 144 % depuis 2011, représentant maintenant 14 %.

Pour les masters, cette proportion atteint 27 %, marquant une hausse de 180 %. En 2013, seulement 15 % des programmes des *hogescholen* étaient proposés en anglais. De plus, de nombreux chercheurs et enseignants étrangers ont rejoint ces institutions au fil des décennies, soutenant ainsi l'internationalisation de l'enseignement supérieur aux Pays-Bas.

Face à l'afflux croissant d'étudiants internationaux et à la saturation du système éducatif universitaire, l'ancien ministre Robbert Dijkgraaf a proposé **une loi pour réguler l'internationalisation** et préserver la place du néerlandais dans l'enseignement supérieur (*Wet Internationalisering in Balans*). Les effets précis de cette législation ne sont pas encore définis car elle est actuellement en phase d'étude. Elle vise à protéger et promouvoir le néerlandais comme langue d'enseignement et de recherche, tout en gérant l'afflux d'étudiants étrangers, notamment au niveau bachelor.

Le ministère souhaite encourager l'apprentissage du néerlandais parmi les étudiants internationaux en intégrant des cours de langue néerlandaise dans les programmes académiques⁷, bien que les programmes de master en anglais soient largement conservés pour leur valeur afin de permettre une bonne articulation avec le marché du travail européen et international, ainsi qu'avec le monde scientifique largement anglophone. Les 14 universités de recherche néerlandaises ont également pris des mesures pour répondre à la saturation actuelle de l'enseignement supérieur, incluant une révision des programmes de licence en anglais et une promotion accrue du néerlandais.

6. Données Nuffic <https://www.nuffic.nl/en/subjects/facts-and-figures/countries-of-origin>

7. La réintroduction du néerlandais dans les formations permettrait notamment de réguler la venue des étudiants d'Union européenne, en croissance, qui bénéficient de la libre circulation au sein de l'UE.



© Université de Groningen.

Le projet de loi a suscité des débats importants à l'échelle nationale et internationale, les établissements et étudiants craignant que ces mesures nuisent à l'attractivité et à la compétitivité mondiale des universités néerlandaises. Des préoccupations logistiques sont également soulevées, concernant le personnel enseignant international non néerlandophone, la situation des universités proches des frontières allemande et française, ainsi que le défi de former des talents internationaux nécessaires pour combler les pénuries dans les secteurs de l'ingénierie.

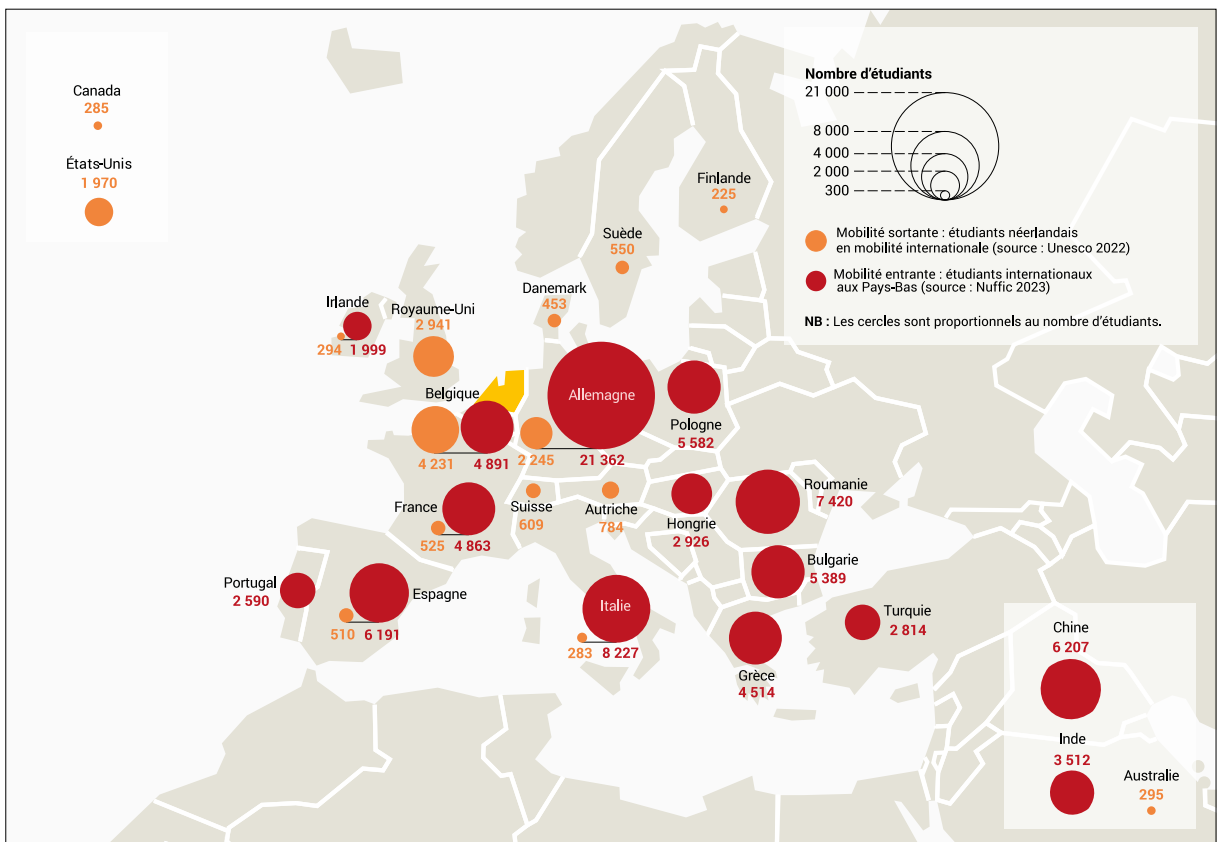
Il est actuellement dans les priorités du pays de rééquilibrer les flux d'étudiants internationaux et de promouvoir davantage les études à l'étranger. Le ministère OCW et son opérateur Nuffic prévoient une augmentation de la mobilité sortante de longue durée et considèrent la France comme un pays prioritaire dans cette démarche. Dans ce contexte, la signature en 2023 du **Plan stratégique (2024-2029) entre Campus France et la Nuffic** promeut la mobilité sortante des étudiants néerlandais vers la France.

**UNE MOBILITÉ ENTRANTE
PRINCIPALEMENT EUROPÉENNE**

Les Pays-Bas accueillent **128 000 étudiants internationaux en 2023⁸**, une augmentation de 5 % en un an, et de 53 % en cinq ans. 70 % des étudiants internationaux sont inscrits dans les *Universités de recherche* et 30 % en *Université de sciences appliquées* (30 %). Un quart des étudiants internationaux aux Pays-Bas étudient l'économie (27 %), les principales disciplines suivantes étant l'ingénierie (17 %), les « sciences comportementales et sociales » (15%), « langue et culture » (13%) et les sciences naturelles (8 %).

Ces étudiants internationaux sont essentiellement venus d'Europe : **l'Allemagne est le premier pays d'origine avec 21 400 inscrits**, soit 17 % des étudiants internationaux inscrits aux Pays-Bas en 2023. Bien qu'en baisse ces dernières années (-6 % en un an ; -11% en dix ans), les étudiants allemands sont de loin le premier contingent depuis une vingtaine d'années⁹.

**Mobilité entrante et sortante aux Pays-Bas
(15 premiers pays d'origine et de destination)**



8. Données de Nuffic concernant les étudiants étrangers ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires dans un autre pays, et inscrits dans un programme d'études complets aux Pays-Bas en Bachelor ou Master, ne comptabilisant donc pas les doctorants ni les échanges universitaires.
9. 2006 première année disponible dans les données de Nuffic : 13 500 étudiants allemands, soit 43% des 31 500 étudiants internationaux inscrits.

L'Italie est le deuxième pays d'origine depuis cinq années consécutives, tandis que la Roumanie, 3^e, connaît une forte augmentation ces cinq dernières années (+154 %). **La Chine**, 4^e pays d'origine avec 6 200 étudiants, est le seul pays non-européen du top 10, suivie par l'Espagne, la Pologne et la Bulgarie.

La France, 9^e pays d'origine avec 4 860 inscrits en 2023 et une croissance plus soutenue (+76 % en cinq ans) pourrait bientôt dépasser la Belgique dont la croissance modérée (+36 %) a déjà fait perdre 4 places depuis 2018.¹⁰

Parmi les vingt premiers pays d'origine, on compte principalement des pays européens (Grèce 10^e, Hongrie 12^e notamment), deux autres pays asiatiques l'Inde (11^e, avec 3 500 inscrits) et l'Indonésie (18^e, avec 1 900 inscrits), et un seul pays d'Amérique : **les États-Unis** (16^e, 1 990 inscrits). On note également la forte baisse du nombre d'étudiants britanniques aux Pays-Bas, probablement liée au Brexit : -54% en cinq ans.

Le Royaume-Uni est passé de la 5^e à la 21^e place des pays d'origine depuis 2018, avec 1 500 inscrits en 2023.

Par niveau d'études, les étudiants internationaux sont majoritairement inscrits en Bachelor (71 %) où l'augmentation est plus rapide (+7 % en un an et +62 % en cinq ans), et moins nombreux en niveau Master (29 %, respectivement +3 % et +35 %). On constate que la répartition est très dépendante du pays d'origine : entre 12 et 20 % des étudiants originaires des pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie, Lituanie, Slovaquie, Pologne, et Hongrie) sont inscrits en master, autour d'un quart pour la France, l'Allemagne et la Turquie, autour d'un tiers pour l'Espagne, le Portugal et l'Italie, et bien davantage pour les pays non-européens : États-Unis (39 %), Indonésie (43 %), Inde (58 %) et Chine (62 %).



Campus Roeterseiland © Université d'Amsterdam.

10. Les Pays-Bas sont la 9^e destination des étudiants français en mobilité diplômante en 2021, cf <https://chiffrescles2024.campusfrance.org/la-mobilite-sortante-des-etudiants-francais>

MOBILITÉ SORTANTE DES ÉTUDIANTS NÉERLANDAIS

Selon les dernières données Unesco, un peu plus de **18 000 étudiants néerlandais étaient en mobilité diplômante dans le monde en 2022**, un chiffre stable depuis cinq ans (+0,2 % depuis 2017). Plus de six Néerlandais sur dix en mobilité se rendent dans un autre pays de l'Union européenne (61 %) et près de deux sur dix dans un autre pays européen (22 %), avec des évolutions inverses (+12% en UE en cinq ans, -12 % hors UE). La troisième zone de destination est l'Amérique du Nord (12 %), en légère baisse (-6 % en cinq ans).

Dans le détail, le premier pays de destination est la Belgique, choisie par près d'un quart des étudiants néerlandais en mobilité diplômante (4 200, soit 23 %). Le Royaume-Uni est le deuxième pays d'accueil (2 900, soit 16 %), suivi de l'Allemagne (2 200, soit 12 %) et des États-Unis (2 000, soit 11 %). On note cependant que le nombre d'étudiants néerlandais mobiles en Allemagne est en forte hausse (+63 % en cinq ans), compensant la baisse vers les trois autres premiers pays d'accueil (-16 % pour la Belgique et le Royaume-Uni ; -5% pour les États-Unis).

La France est le 8^e pays de destination des Néerlandais mobiles, derrière l'Autriche, la Suisse et la Suède, mais devant l'Espagne, chacun de ces pays accueillant entre 3 et 4 % du total des étudiants en mobilité diplômante.

ÉCHANGES UNIVERSITAIRES EUROPÉENS (ERASMUS+ 2022)

Dans les mobilités d'échanges universitaires via le programme Erasmus+, les Pays-Bas sont à la fois le 7^e pays d'accueil et le 7^e pays d'origine parmi les 33 pays partenaires¹¹, et sont relativement équilibrés entre les entrées et les sorties.

En 2022, les Pays-Bas accueillent 15 100 étudiants via le programme Erasmus+, un effectif qui varie peu en cinq ans (+3 %). Ces étudiants viennent principalement d'Espagne (16 %), de France (15 %), d'Allemagne (11 %), d'Italie (10 %) et de Belgique (7 %).

La même année, 18 700 étudiants néerlandais sont partis en échange universitaire Erasmus+, en augmentation de +31 % par rapport à 2017. Les principaux pays de destination choisis sont l'Espagne (21 %), l'Allemagne (10 %), l'Italie (9 %) et la France (7 %).

11. Données de la Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, rapport annuel Erasmus+ 2022 cf <https://chiffrescles2024.campusfrance.org/la-mobilite-europeenne-dans-le-cadre-d-erasmus>



Rijksmuseum Amsterdam.

MOBILITÉ VERS LA FRANCE

1 548 étudiants néerlandais étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2023-2024¹², un chiffre en augmentation de 10 % en cinq ans. Parmi eux, 54 % sont des étudiantes.

Plus de la moitié des étudiants néerlandais en France sont inscrits à l'université : 56 %, soit 860 étudiants, en légère baisse de 2 % sur cinq ans. À l'université ils sont majoritairement inscrits au niveau licence (56 %), puis en master (37 %) et en doctorat (8 %) ; le nombre de doctorants néerlandais a augmenté de 12 % en cinq ans. Les disciplines étudiées à l'université sont principalement les lettres, langues et sciences humaines (35 %), suivies par les sciences dont STAPS (30 %), l'économie (16 %), le droit (10 %) et la santé (9 %).

Les autres étudiants néerlandais sont inscrits en école de commerce (16 %), dans des

formations au lycée (6 % en BTS ou CPGE), en écoles d'ingénieurs (5 %) ou en école d'arts et d'architecture (4 %). Ces dernières enregistrent la plus forte hausse sur 5 ans (+40 %), tandis que le nombre d'étudiants néerlandais inscrits en écoles de commerce et d'ingénieur augmente sensiblement (respectivement +22 et +24 %).

L'un des principaux obstacles identifiés dans le cadre de la mobilité des Néerlandais vers la France est le frein de la langue enseignée, où la majorité des étudiants néerlandais ne se sentent pas aptes à suivre des cours en français, décourageant ainsi le choix de la France comme destination d'études. Dans ce contexte et depuis 2022, l'Espace Campus France s'engage activement à promouvoir la destination France en valorisant les 1 700 cursus enseignés en anglais. Cette initiative, déployée dans l'ensemble du système éducatif néerlandais, couvre désormais toutes les disciplines prioritaires.

12. Données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)

Présentation de l'agence Nuffic

Nuffic est l'agence nationale en charge de l'internationalisation de l'éducation aux Pays-Bas. Elle soutient tous les secteurs de l'éducation et assure le lien avec les autres pays du monde sous la tutelle du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, du ministère des Affaires étrangères et pour le compte de la Commission européenne.

SON AMBITION

Nuffic œuvre pour que tous les élèves et étudiants aient la possibilité d'acquérir des compétences internationales, que ce soit à domicile, en ligne ou à l'étranger. Convaincu que les problèmes internationaux nécessitent des solutions internationales, Nuffic souhaite préparer les jeunes à la société et au marché du travail de demain, et leur permettre de relever les défis mondiaux de notre époque grâce à la coopération internationale.

SES ACTIONS

Aux Pays-Bas, Nuffic est l'agence nationale pour Erasmus+, ainsi que le centre ENIC-NARIC. Une partie importante de son travail consiste à informer les professionnels de l'éducation néerlandais sur les différents aspects de l'internationalisation de l'éducation, aux Pays-Bas et à l'étranger.

Grâce à sa plateforme « WilWeg », Nuffic informe les étudiants néerlandais sur les possibilités de stages et d'études à l'étranger. La plateforme « Study in NL », informe quant à elle les étudiants internationaux sur tout ce qu'ils doivent savoir pour étudier aux Pays-Bas.

Par ailleurs, Nuffic est membre du consortium du projet européen « Study in Europe », coordonné par Campus France et qui vise à renforcer la visibilité de l'UE comme destination d'études. Nuffic est en charge de l'organisation d'un séminaire de mise en réseau et de salons étudiants, de la gestion du portail Study in

Europe et de la production d'un rapport sur la mobilité internationale des étudiants en Europe.

SA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

Nuffic entretient une collaboration de longue date et étroite avec Campus France. Les deux agences partagent une vision commune d'un monde connecté à l'international, dans lequel un travail conjoint entre partenaires de l'éducation et de la recherche est nécessaire pour résoudre les défis de notre époque.

Main dans la main, Campus France et Nuffic assurent un rôle de liaison entre les établissements et étudiants des deux pays. Nuffic aide ainsi, entre autres, les établissements d'enseignement supérieur néerlandais à rencontrer leurs homologues français, et informe les élèves et étudiants néerlandais sur les opportunités d'études en France.

Pour concrétiser cette ambition commune, les deux agences ont signé en novembre 2023 un plan d'action conjoint sur 5 ans visant à promouvoir la mobilité diplômante des étudiants néerlandais vers la France et contribuer ainsi à équilibrer davantage la mobilité diplômante en Europe.



Signature du plan d'action entre Campus France et Nuffic, novembre 2023.

Coopération avec la France

Les relations scientifiques et universitaires entre la France et les Pays-Bas se sont intensifiées avec la **visite d'État du Président Macron aux Pays-Bas en avril 2023**. Avec un focus sur la souveraineté technologique européenne et sur l'ingénierie quantique, cette visite a permis de lancer de nouveaux partenariats tout en maintenant des coopérations existantes dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la science, de la technologie et de l'innovation. Lors de cette visite, cinq accords entre des acteurs scientifiques et académiques, répondant au défi de la double transition énergétique et numérique, ont été signés : entre **INRIA-CWI, CEA-TNO, IFREMER-Université de Wageningen, ENSM-STO-Group et la TU Delft-France Initiative**. Enfin, un pacte franco-néerlandais pour l'innovation et la croissance durable a été signé par les deux organisations patronales en présence des ministres français et néerlandais afin de faciliter la collaboration en matière de R&D&I entre les deux pays. Ce pacte a identifié 4 axes de coopération : la transition énergétique, la transition alimentaire, les transports durables et les technologies clés. Des groupes de travail public-privé ont été établis afin de coordonner conjointement les nombreuses initiatives entre les pays en termes d'innovation, de recherche, de formation et d'investissements.

La conférence Erasme-Descartes (CED) a été initiée en 2002 par l'Ambassade de France aux Pays-Bas et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en France. Temps forts de la relation bilatérale franco-néerlandaise, ces conférences au modèle unique, visent à faciliter les échanges sur l'avenir d'un secteur prioritaire de manière interdisciplinaire grâce aux contributions des scientifiques, entrepreneurs, chefs d'entreprises, politiques et étudiants français et néerlandais. En encourageant les échanges d'experts et de connaissances, la conférence favorise également les contacts entre professionnels, experts et jeunes talents prometteurs afin de renforcer cette coopération bilatérale dans un contexte européen. Les dernières éditions portaient sur

les thématiques suivantes : la double transition verte et numérique, l'aviation durable, l'ingénierie quantique et la transition énergétique. Ces échanges ont permis à l'Ambassade de France et à l'Espace Campus France de lancer de nouveaux programmes et d'outils de coopération et de mobilité bilatérale.

En marge de cette conférence annuelle, les deux ambassades organisent le programme **« Jeunes Talents »**. Ce programme permet aux étudiants de licence, de master et aux doctorants de France et des Pays-Bas issus de différentes institutions de se rencontrer, de travailler ensemble et de faire connaissance avec l'écosystème du secteur central à la conférence. Deux groupes franco-néerlandais de 6 étudiants travailleront ensemble sur quelques défis proposés par les organisateurs sous forme de *« hackathon »* et sont accompagnés par deux experts. En ouverture de la conférence, ces jeunes présenteront leurs résultats. Ce programme de courte mobilité attire chaque année des étudiants et jeunes chercheurs de haut niveau, leur offrant une expérience interculturelle et internationale enrichissante, tout en leur permettant de développer un réseau professionnel solide et durable.



TU Delft-France Initiative © TU Delft.

« TU DELFT-FRANCE INITIATIVE »

À l’instar des programmes entre la France et certaines universités américaines prestigieuses (MIT, Berkeley, Chicago, Stanford), la « *TU Delft-France Initiative* » (TDFI) est un partenariat entre la TU Delft et l’Ambassade de France visant à soutenir des **projets de recherche technologique ambitieux sur les transitions écologique et numérique**, avec le soutien financier d’industriels. La TDFI soutient des projets de recherche collaboratifs et de grande envergure entre la TU Delft – une des universités techniques les plus renommées d’Europe, notamment dans le secteur aéronautique – et des institutions académiques et de recherche françaises de haut niveau, favorisant également la mobilité des étudiants et des chercheurs. En soutenant cette initiative, les entreprises des deux pays pourront devenir partenaires, bénéficiant ainsi des résultats des recherches et ayant accès à des talents prometteurs. Le groupe Air France-KLM, acteur clé dans la relation bilatérale, est à ce jour le principal partenaire industriel de ce projet et plusieurs autres grands groupes industriels ont manifesté leur intérêt à participer.

Depuis septembre 2023, un projet pilote dans le secteur aéronautique a permis à ISAE-SUPAERO et à TU Delft de collaborer de manière transversale et sur le long terme, grâce au co-financement de thèses en cotutelle. Un premier appel à projets – accessible à tous les chercheurs français du domaine – a été lancé à l’été 2024 et met en avant les innovations clés, telles que les matériaux légers, recyclables et innovants dans les avions. Deux projets associant des équipes françaises et la TU Delft ont été retenus dans ce cadre et devraient débuter en janvier 2025.

Dans le même esprit, la deuxième phase de l’initiative portera sur l’ingénierie quantique et l’intelligence artificielle.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES QUANTIQUES

La 21^e conférence Erasme-Descartes en 2023 portait sur les technologies quantiques comme moteur de la souveraineté technologique européenne. À cette occasion, la Déclaration de Delft, signée par les deux Ambassades, présente une vision actuelle et future du secteur, allant de la formation des talents au financement des start-ups, ainsi que la création d’un réseau de maisons quantiques en Europe, et au développement de grandes infrastructures de recherche. En matière de financement, l’appel à projets trilatéral « *Quantum Without Borders* » de 180 M€, soutenu par une contribution trilatérale (France, Pays-Bas et Allemagne) destinée aux start-ups a été mis en œuvre.

En collaboration avec **Quantum Delta NL** et **QuantEduFrance**, l’Ambassade de France a lancé en 2024 un nouveau programme de bourses « **France Excellence Quantum** » dédié aux études et à la recherche en ingénierie quantique. Ce programme soutient les étudiants ou jeunes chercheurs dans leurs projets de mobilité en France ou aux Pays-Bas. En 2024, ce programme a soutenu 3 étudiants néerlandais au niveau master et doctorat. Grâce aux financements néerlandais, les étudiants français peuvent également bénéficier d’une aide financière pour leurs projets d’études ou de recherche aux Pays-Bas.



Visite d’État du Président Emmanuel Macron dans un laboratoire quantique ©Freek van den Bergh / Université d’Amsterdam.

Enfin, une école d'été a eu lieu en 2024 à l'université de Strasbourg, permettant de créer des liens entre des étudiants de France, des Pays-Bas et d'Allemagne.

ESPACE CAMPUS FRANCE ET BOURSES D'ÉTUDES FRANCE EXCELLENCE

Au sein de l'Institut Français NL, l'**Espace Campus France** supervise quatre programmes de bourses pour les étudiants néerlandais qui souhaitent faire un programme de master ou un stage de recherche, dans tous les domaines académiques et scientifiques. Depuis plus de 20 ans, la bourse **France Excellence Descartes** a pu soutenir 120 étudiants néerlandais effectuant un programme de master et – dans une moindre mesure – un stage de recherche en France. Le programme de bourse est ouvert à tous les domaines académiques. **France Excellence Van Dongen** est un programme dédié aux étudiants dans les domaines de l'art, de la musique, de la danse, et des arts visuels. Le nouveau programme **France Excellence Quantum** s'adresse quant à lui à des étudiants et de jeunes chercheurs néerlandais et français. Enfin, l'Espace Campus France participe depuis 2 ans avec succès au programme **France Excellence Europa**.

Le **réseau France Alumni NL** a été lancé officiellement en décembre 2022 à Amsterdam en présence de nombreux Néerlandais diplômés en France. Depuis, ce réseau a réussi à rassembler plusieurs centaines d'anciens étudiants, incluant une forte participation des bénéficiaires de bourses et de programmes de mobilité. L'Espace contribue activement à l'animation du réseau, notamment lors des journées mondiales de France Alumni organisées par Campus France en 2023 et 2024.

RÉSEAU FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE

La langue française bénéficie d'une place de choix aux Pays-Bas grâce à l'influence historique, diplomatique et culturelle de la France et de pays francophones voisins comme la Belgique et le Luxembourg. Au collège, l'apprentissage de l'une des langues voisines, le français ou l'allemand, est obligatoire pendant quelques



Soirée des lauréats de France Excellence ©Institut français NL.

années. Ensuite, au lycée, les élèves choisissent entre les deux. Certaines universités de recherche disposent de départements de langue et culture françaises (Utrecht, Amsterdam, Leiden, Radboud à Nijmegen) ou intègrent ces études au sein de leurs programmes de langues et cultures européennes (Maastricht, Groningen). Les universités de sciences appliquées, de leurs côtés, forment des professeurs et proposent des programmes spécifiques pour les futurs enseignants de français. En raison d'une pénurie de professeurs dans plusieurs disciplines, notamment les langues étrangères, la position du français dans l'enseignement aux Pays-Bas est parfois difficile à maintenir. Cette situation est aggravée par les contraintes budgétaires des universités néerlandaises, particulièrement dans les facultés de sciences humaines, et par les réductions financières imposées par le ministère. Dans ce contexte, l'université d'Utrecht a annoncé à l'automne 2024 la fermeture de son département de langue et culture françaises, prévue d'ici 2030. De son côté, l'université de Leiden intégrera ce département dans son programme de langues et cultures européennes. Ces mesures risquent d'accélérer le déclin de l'apprentissage des langues étrangères et d'entraîner des répercussions sur l'enseignement secondaire.

Un réseau français dense aux Pays-Bas propose une offre culturelle et linguistique de grande qualité grâce à des acteurs engagés tels que l'Institut Français, les Alliances françaises ainsi que les écoles et les lycées français. L'Institut Français NL dispose également d'une antenne à la faculté des lettres de l'université de Groningen. Les 31 alliances françaises présentes dans presque toutes les grandes et moyennes villes néerlandaises diffusent la culture et la langue française. Le lycée français à La Haye et à Amsterdam, ainsi que l'International French School à Amsterdam et quelques écoles européennes, témoignent encore de la forte présence du réseau éducatif français dans le pays.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Partenaires économiques cruciaux pour les Pays-Bas, des acteurs comme Business France, la Chambre de commerce et d'industrie Pays-Bas-France, ainsi que la French Tech Amsterdam promeuvent l'industrie et l'innovation françaises tout en forgeant des liens avec l'écosystème néerlandais de l'innovation, des start-ups et des entreprises. De nombreuses compagnies multinationales, ainsi que des organisations (non-)gouvernementales et multilatérales contribuent à la culture internationale et multilingue du pays avec une présence considérable du français et de la culture francophone.

Les Pays-Bas sont le 8^e partenaire commercial de la France en 2023. Après une baisse en 2020 due à la crise sanitaire, les échanges ont rebondi en 2021 (+23 %) et 2022 (+19 %), avant de diminuer de 4,5 % en 2023. Le déficit commercial avec les Pays-Bas s'élève à -8,4 Md€, et la part de marché française est de 3,5 %.

En 2022, les échanges de biens et services ont atteint un record de 99 Md€ grâce à l'inflation, mais ont diminué de 4 % en 2023, atteignant 96 Md€. Les exportations ont baissé de 5,8 % tandis que les importations ont diminué de 3,8 %, creusant le déficit. Malgré cela, les Pays-Bas restent le 8^e partenaire de la France, représentant 3,8 % des exportations françaises.

Les investissements réciproques sont importants. En 2022, les Pays-Bas étaient le 2^e pays d'accueil des investissements directs étrangers (IDE) français et le 4^e investisseur étranger en France. Environ 1 030 entreprises néerlandaises emploient près de 155 000 salariés en France, tandis que plus de 1 700 filiales françaises sont présentes aux Pays-Bas, notamment dans les secteurs des transports (Air France - KLM, Renault), de l'énergie (Engie, Total, Air Liquide) le traitement des déchets et l'économie circulaire, ainsi que l'agro-alimentaire (Danone).

Environ 1 030 entreprises néerlandaises sont présentes sur notre territoire, et emploient près de 155 000 salariés¹³. En 2022, les Pays-Bas sont les 4^e investisseurs étrangers en France, avec un stock d'IDE de 101 Md€ (+3,2 %) représentant 12 % des IDE entrants. Ces investissements reflètent les points forts de l'économie néerlandaise : l'agro-alimentaire (Heineken, Wessanen, Refresco, Hendricks Genetics, Plukon), le service aux entreprises (Randstad), la distribution (Action, Hema, Zeeman, PicNic), la chimie/pharmacie (SHV, Akzo-Nobel), les systèmes médicaux (Philips), les produits pétroliers (Shell), la logistique et le transport (TNT, Ebusco).

En 2023, 124 décisions d'investissement néerlandaises ont été recensées en France, créant 1 716 emplois. Les Pays-Bas sont également leaders dans les investissements et la création d'emplois dans le secteur du sport et des loisirs.

Lors de la visite d'État du Président Macron aux Pays-Bas en avril 2023, **l'organisation d'une nouvelle année économique bilatérale en 2025 a été décidée.** Elle a pour objectif de mettre en avant les secteurs et thèmes d'intérêt commun identifiés dans la déclaration conjointe. Celle-ci atteste de la volonté d'élargir et de renforcer les relations bilatérales. Elle met en avant une étroite coopération en matière de défense, d'innovation, et de transitions écologique et numérique. La déclaration attache également une grande importance au **renforcement de l'autonomie stratégique de l'UE.** Cette année économique s'inscrit dans le renforcement des relations franco-néerlandaises au cours des dix dernières années, qui ont vu une multiplication des positions partagées aux niveaux européen et international.

Cette année économique en 2025, s'appuiera fortement sur les domaines et secteurs stratégiques mis en avant par le pacte pour l'innovation et la croissance durable, tels que les semi-conducteurs, les technologies quantiques, la décarbonation de l'industrie, le secteur agro-alimentaire et la mobilité durable.

13. Données Eurostat 2021.

UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

13 alliances d'universités européennes associent des partenaires français et néerlandais. Ces alliances permettent d'augmenter et d'encourager en leur sein la circulation des étudiants talentueux, des enseignants-chercheurs et des personnels. L'Ambassade de France aux Pays-Bas a organisé plusieurs dialogues stratégiques (à Amsterdam, Maastricht et Delft en 2023) réunissant les coordinateurs de ces alliances afin de dresser un bilan sur les premières phases et d'envisager leur avenir sur les aspects de gouvernance, de mobilité, de financements et de recherche.

LES 13 ALLIANCES SONT LES SUIVANTES :

CHARM-EU : Université de Montpellier, Université d'Utrecht

ECIU : le groupe INSA et Université de Twente

ENGAGE EU : Université Toulouse Capitole et Université de Tilburg

ENLIGHT : Université de Bordeaux et Université de Groningen

EPICUR : Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace et Université d'Amsterdam

EUROTEQ : L'école polytechnique et l'université de technologie d'Eindhoven

NEUROTECH EU : Université de Lille et Université de Radboud (Nijmegen)

UNA EUROPA : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université de Leiden

AURORA : Université Paris Est-Créteil et Vrije Universiteit Amsterdam

STARSEU : Université Bourgogne Franche-Comté et université de sciences appliquées Hanze (Groningen)

YUFE : Université Sorbonne Nouvelle et Université de Maastricht

PIONEER : Université Gustave Eiffel et Université de sciences appliquées Avans (Breda)

INTUNE : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et Conservatoire royal de La Haye

Directrice de la publication :

Donatienne Hissard,
Directrice générale

Rédaction :

- Ambassade de France
aux Pays-Bas :
Marnix Satter,
Jean-Jacques Pierrat

- Campus France :
Florentin Piron

Comité éditorial :

Judith Azema, Elise Jadot,
Olivier Marichalar

Édition :

Florentin Piron

Cartographie :

Philippe Rekacewicz

Crédit photos :

Ambassade de
France aux Pays-Bas

Réalisation :

Luciole

Impression et diffusion :

CIA Graphic

Campus France

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la
mobilité internationale
28, rue de la Grange-aux-
Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org

Décembre 2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CAMPUS
FRANCE

Les acteurs de la coopération universitaire et scientifique aux Pays-Bas

